



Le Président

COMMUNIQUE

La Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) a appris avec consternation le décès de sept (07) enfants suite à une explosion le samedi 9 juillet 2022 dans le village de Margba (préfecture de Tône).

En cette période douloureuse, la Commission adresse ses sincères condoléances au peuple togolais et particulièrement aux familles éplorées et souhaite prompt rétablissement aux blessés.

La CNDH appelle les populations à plus de vigilance et au respect scrupuleux de l'état d'urgence sécuritaire décrété dans la région des Savanes.

Elle encourage le Gouvernement à renforcer les mesures sécuritaires et à poursuivre l'approche participative pour une protection optimale des populations.

La Commission prend acte de l'enquête ouverte sur l'explosion et invite le Gouvernement à tout mettre en œuvre pour élucider les circonstances de ce drame

Fait à Lomé, le 11 juillet 2022

CNDH
Président

Yaovi SRONVIE